



## **BUREAU DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME EN GUINEE**

### **RAPPORT NARRATIF DE L'ATELIER DE FORMATION DES FEMMES DEFENSEURES DES DROITS DE L'HOMME EN TECHNIQUES DE MONITORING KINDIA DU 28 AU 30 MAI ET KANKAN DU 4 AU 6 JUIN 2018**

#### **I. Introduction**

Du 28 au 30 Mai à Kindia et du 4 au 6 juin 2018 le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies en Guinée a organisé à Kindia et Kankan, deux ateliers de formation à l'intention des femmes défenseures des droits de l'homme sur les techniques de monitoring et de reporting des violations des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre (VBG) avec l'appui financier de l'organisation internationale de la francophonie (OIF).

Cette activité a regroupé au total 80 femmes défenseures des droits de l'homme dont 45 à Kindia en provenance de Conakry, Labé, Mamou, et Kindia et 35 à Kankan en provenance des régions administratives de Faranah, Kankan et Nzérékoré œuvrant toutes dans des domaines diversifiés notamment des représentants des ONG de défense des droits de l'homme, de l'INIDH, de l'OPROGEM, de la presse, des forces de sécurité, des ministères de l'action Sociale et la protection féminine et de l'enfance, de l'unité nationale et de la citoyenneté.

Cette formation avait pour objectif de renforcer la protection des droits des femmes défenseures des droits de l'homme; d'outiller les femmes et filles défenseures des droits de l'homme sur le monitoring, les enquêtes et les techniques de rédaction des rapports de violations des droits de l'homme et des violences basées sur le genre (VBG); de contribuer à l'amélioration de la solidarité féminine face aux violations des droits de l'homme; de mettre en place un réseau des femmes défenseures des droits de l'homme; de susciter l'implication des acteurs et particulièrement de l'Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (INIDH) dans la défense des droits des femmes défenseurs des droits de l'homme.

#### **II. Déroulement des ateliers**

Les deux ateliers ont été marqués par trois moments forts à savoir les cérémonies d'ouverture, le développement des thèmes et les cérémonies de clôture.

##### **2.1. Cérémonies d'ouverture**

A Kindia, trois interventions ont meublé la cérémonie d'ouverture présidée par le Préfet de Kindia, représentant la Gouverneure de la région. Celui-ci, tout en souhaitant la bienvenue aux participantes, les a exhorté à s'approprier les modules développés et d'en faire bon usage. Il a également exprimé le soutien du Gouvernement aux femmes défenseures des droits de l'homme qui œuvrent inlassablement pour le respect de la dignité humaine en Guinée.

Ensuite, le Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) a salué l'engagement des femmes défenseures à contribuer au processus d'un véritable état de droit en Guinée. Son allocution a été suivie de celle du Président de l'Institution Nationale Indépendante des Droits Humains (INIDH) qui s'est réjoui de l'organisation de cette activité et a exprimé son intention



de s'en approprier les résultats et faire de la protection des défenseuses des droits de l'homme, une priorité.

A Kankan, la cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par Monsieur le Préfet de Kankan, au nom du Gouverneur de Région. Dans son discours, le Préfet a surtout insisté sur la disponibilité des autorités à soutenir et accompagner l'action des femmes défenseuses des droits de l'homme (F/DDH) dans la lutte contre les VBG. La Représentante Adjointe du HCDH en Guinée a, dans son allocution, salué l'engagement des femmes participantes qui ont bravé les responsabilités familiales en ce mois de ramadan pour se rendre disponibles. Elle a évoqué le faible niveau de mise en œuvre des instruments internationaux, régionaux et nationaux de défense des droits de l'homme et le rôle que pourrait jouer les défenseurs des droits de l'homme est crucial mais le contexte de leur travail reste dominé par divers défis notamment la méconnaissance des instruments et mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme, l'absence d'un cadre légal de protection des défenseurs. C'est ce qui a poussé le HCDH et l'OIF à collaborer en vue de l'organisation de cet atelier destiné à renforcer leur capacité de résilience des F/DDH, pour la promotion des DH et une meilleure participation des femmes au fonctionnement de leur société.

## **2.2. Développement des thématiques**

Les deux ateliers ont été dirigés et animés par les experts du HCDH et cinq personnes ressources. Au cours des deux ateliers, plusieurs thématiques ont été abordées dont l'introduction aux droits de l'homme, les défis de protection et de promotion des droits de l'homme, l'identité, l'éthique et le travail des DDH, le cadre et les normes pratiques en matière de protection, le monitoring, l'enquête et le reporting sur les violations des droits de l'homme, les contraintes risques et menaces encourues par les femmes défenseuses en Guinée, le cadre national et international de protection des droits des femmes défenseuses des droits de l'Homme, la prise en compte du genre et la vulnérabilité dans le monitoring et enquêtes des violations de droits de l'Homme. A travers des présentations, des débats interactifs, des études de cas pratiques, les participantes ont pu acquérir et renforcer leur connaissance théorique et pratique en matière de défense des droits de l'homme. Les différentes interventions ont permis d'engager une réflexion approfondie sur la pertinence d'établir un réseau des femmes défenseuses des droits de l'homme

## **2.3. Cérémonies de clôture**

A Kindia, La cérémonie de clôture a été marquée par différentes intervention. Elle a débuté par celle de la représentante des participantes puis de celui du Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme qui dans son allocution s'est réjoui de l'idée de mise en place d'un réseau national de femme défenseuses des droits de l'Homme avant de remercier les participantes, l'OIF et les autorités de la ville de Kindia ; son allocution a été suivie par celui du président de l'INIDH qui, à son tour a remercié le HCDH pour ses efforts énormes dans la promotion et la protection des droits de l'homme en Guinée avant de réitérer les engagements de son institution à œuvrer pour le respect des droits de l'Homme en Guinée. Le mot de clôture a été prononcé par le représentant de la Gouverneure de Kindia notamment, le Directeur du plan de la préfecture de Kindia, qui a félicité les participantes en les exhortant à mettre à profit les acquis obtenus au cours de cette



formation, tout en mettant un accent particulier sur l'importance de la mise à profit du réseau des femmes défenseuses des droits de l'Homme.

A Kankan, l'atelier a été clôturé officiellement par le Préfet de Kankan et la Représentante Adjointe du HCHD en Guinée.

Des certificats de participation ont été remis à toutes les participantes pour symbole de leur engagement renouvelé dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

### **III. Méthodologie utilisée**

La démarche qui a prévalu dans la conduite de cet atelier a été une approche participative. Elle a fait alterner des présentations avec des débats interactifs, des travaux de groupe et restitutions en plénière, des jeux de rôle, des questions-réponses. Des activités d'éveil ont également jalonné les trois journées de travail.

Au cours et à la fin de la formation, tous les supports de formation, y compris les présentations ont été partagés à toutes les participantes.

### **IV. Appréciation de l'atelier**

- ✓ Cette formation a permis aux participantes de renforcer leur solidarité et d'amorcer ensemble le processus de mise en place d'un réseau de femmes défenseuses des Droits de l'Homme. Dans cette perspective, les participantes ont désigné des points focaux régionaux chargés de faire aboutir la mise en place d'un réseau des femmes défenseuses des Droits de l'Homme dans les trois régions avant de le connecter sur le plan national.
- ✓ L'atelier a dessillé des niveaux intellectuels hétérogènes chez les participantes et l'ignorance de divers aspects des droits de l'homme notamment la terminologie des violations des droits de l'homme, les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme ainsi que leur interaction avec les défenseurs des droits de l'homme. Une formation approfondie sur ces thématiques viendrait capitaliser davantage les acquis de cet atelier.
- ✓ Toutes les participantes invitées ont répondu à l'invitation et ont fait preuve d'assiduité pendant la période de formation malgré le ramadan qui impose aux femmes plus de responsabilités familiales et sociales. Cela a démontré un engagement désintéressé des femmes, ce qui constitue un atout incommensurable dans la mission d'un bon défenseur des droits de l'homme. Le fait de décerner des certificats de participation a encore une fois renforcé cette volonté d'œuvrer pour la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que la reconnaissance de leur statut.
- ✓ Cette formation a également constitué un cadre d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de la protection des défenseurs des droits de l'homme eux-mêmes ainsi que les mécanismes et initiatives existants (sur le plan national l'INIDH) et international (le Rapporteur Spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Frontline defenders, Defender defenders) pour les accompagner. Cela a permis d'ouvrir les horizons des participantes et de se sentir soutenues dans leur mission.



## **V. Partenariat**

Pour préparer et conduire cette activité, le Bureau a travaillé avec plusieurs partenaires, notamment le ministère de l'action sociale, de la promotion féminine et de l'enfance, le ministère de l'unité nationale et la citoyenneté, l'office de protection du genre et des mœurs (OPROGEM), les ONG de défense des droits de l'homme, les professionnels des médias, les personnes ressources indépendantes, et les autorités régionales et préfectorales des localités de provenance des participantes.

Les moniteurs des droits de l'homme du HCDH ont également été d'un grand soutien pour identifier et inviter les participantes.

## **VI. Recommandations**

A l'issue des débats fructueux et des travaux, les participantes ont formulé les recommandations suivantes :

- ✓ Soutien du HCDH pour l'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme
- ✓ Soutien du HCDH pour faciliter l'initiative d'adoption et de validation d'une politique nationale de promotion et de protection des droits de l'homme, de la citoyenneté ainsi que le forum national des droits de l'homme
- ✓ Planifier une formation qui aura pour but d'approfondir les connaissances des femmes notamment sur les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux des droits de l'homme, la terminologie juridique des violations des droits de l'homme.
- ✓ Accompagner la mise en place et l'accompagnement du réseau des défenseurs des droits de l'homme avec une extension nationale ainsi que l'aboutissement du processus de promulgation d'un cadre légal de protection des défenseurs des droits de l'homme en Guinée.